

Homes : personnes âgées : SOS logement!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 660

PDF erstellt am: **19.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Personnes âgées: SOS logement!

La mutation profonde des modes de vie, l'urbanisation, l'éclatement de la famille traditionnelle: nul doute que les personnes âgées paient aujourd'hui le prix fort, dans leur environnement immédiat, de l'éclatement de certaines structures sociales. Un point particulièrement sensible: le logement. Avec la perspective de devoir trouver de la place dans un home spécialisé à plus ou moins long terme, notamment pour raisons de santé. On sait que les termes de ce problème lancinant pourraient être modifiés en profondeur par le développement adéquat des soins ambulatoires (ce sujet a été largement développé dans ces colonnes¹); mais il reste que l'évolution démographique en cours débouchera inévitablement, et à court terme, sur des situations inextricables, si des mesures énergiques et importantes ne sont pas prises. Les chiffres sont connus: les impasses sont là, palpables! Voyez l'enquête de l'Office fédéral des assurances sociales qui faisait le point tout récemment (RCC N° 10, octobre 1982)...

Un bref rappel des faits. Inéluctables. En Suisse, on comptait 714 484 personnes âgées de 65 ans et plus en 1970; elles étaient 881 903 en 1980, soit 23 % de plus (pendant la même période, la population totale n'avait guère varié); on estime qu'elles atteindront le million en 1988 — on notera l'éclatement du nombre des personnes âgées de 80 ans et davantage: 111 285 en 1970, 170 403 en 1980, et près de 270 000 en 1988, selon les estimations les plus fiables. Il est vrai que la proportion de personnes âgées au sein de la population diffère beaucoup d'un canton à l'autre. Moyenne suisse: 13,85 %, avec un maximum dans le canton de Bâle-Ville (19,61 %) et un minimum dans celui de Zoug

(10,25 %) (proportion supérieure à cette moyenne: des cantons aussi différents que Berne, Appenzell, Glaris, Schaffhouse et le Tessin; proportion inférieure: Argovie, Schwyz et Valais, entre autres).

Naturellement, ce vieillissement démographique se fait sentir dans les homes pour personnes âgées: il y a une vingtaine d'années, l'âge moyen des pensionnaires était de 75 ans; en 1981, il est de 81 ans. Diagnostic des enquêteurs de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS): «Ce vieillissement n'a fait qu'augmenter, bien entendu, l'effort exigé du personnel de ces établissements. La pension de vieillesse traditionnelle tend à disparaître, tandis que les homes pour personnes âgées doivent s'habituer, de plus en plus, à donner des soins légers à leurs pensionnaires. Dans les homes pour malades chroniques, on ne trouve pratiquement plus, actuellement, que des personnes ayant besoin de soins intensifs. Normalement, des soins de ce genre dépassent les possibilités des membres de la famille et des services ambulatoires, si bien que la nécessité d'installations sanitaires ne cesse de croître.»

Diagnostic quantitatif. Il y avait en Suisse, à fin 1981, 55 535 places disponibles dans des homes pour personnes âgées et pour malades chroniques (sans les hôpitaux psychiatriques). Avec une répartition très inégale selon les cantons, l'offre variant entre 14 places pour 100 personnes dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext. et 4 places dans le canton d'Uri (la moyenne helvétique — un peu plus de 6 places pour 100 personnes — n'est pas atteinte par

les grands cantons de Berne, Zurich et Argovie, ainsi que, notamment, par les cantons urbains de Bâle-Ville et Genève).

Diagnostic qualitatif. Des fossés entre les cantons! C'est ainsi, par exemple, qu'en Argovie les places disponibles dans les homes consistent, dans une proportion de 62,8 %, en chambres individuelles avec w.-c., alors que cette proportion n'est que de 1,7 % dans le canton de Vaud; l'OFAS souligne en outre que «beaucoup de ces établissements, surtout les anciens, sont mal situés, c'est-à-dire loin des centres, et qu'un grand nombre d'entre eux ont des chambres de plus de quatre lits».

L'avenir immédiat. Des projets pour la création de 8441 places supplémentaires ont été présentés à l'OFAS; ces places seront disponibles vers 1988. Cet effort ne contribuera qu'à maintenir le degré actuel de disponibilité! De l'avis de tous les spécialistes, cette offre est insuffisante. En témoignent du reste l'allongement permanent des listes d'attente qui existent presque partout (on sait que les délais peuvent atteindre plus de quatre ans avant l'admission).

SOS. «En partant du fait incontesté que 8 % environ des personnes âgées ont besoin d'un milieu protégé, c'est-à-dire d'une place dans un home, on reconnaît que la Suisse a encore devant elle une énorme tâche qui devra être assumée par l'ensemble de la population. Il faudrait créer en effet, jusqu'en 1988, 16 000 places de plus pour que le but soit atteint. Si on considère que les frais sont actuellement de 150 000 francs par place, cela représente une somme de 2,4 milliards.»

LES PLACES EN SUISSE ROMANDE

Cantons	Places selon enquête 1981	Places en construction ou planifiées fin juin 1982	Nombre total de places vers la fin 1988	Personnes âgées 1980	Personnes âgées 1988	Places pour 100 personnes âgées 1980	Places pour 100 personnes âgées 1988
Fribourg	1 603	184	1 787	23 473	27 399	6,83	6,52
Vaud	5 248	452	5 700	79 160	89 575	6,63	6,36
Valais	1 265	110	1 375	24 137	29 162	5,24	4,72
Neuchâtel	1 311	140	1 451	23 593	27 300	5,56	5,32
Genève	2 895	539	3 434	46 404	52 885	6,24	6,49
Jura	457	75	532	9 132	10 404	5,00	5,11
Suisse	55 535	8 441	63 976	881 903	1 007 658	6,30	6,35

¹ Voir la somme que viennent de publier aux Editions Réalités sociales (case postale 797, 1001 Lausanne), L. Ramel, C. Willa et P. Gilliland, sous le titre «Soins à domicile».